

# MUNICIPALITÉ DE LOW



## OFFRE D'EMPLOI

### OUVRIER D'ENTRETIEN DES ROUTES (Saisonnier – 3 mois)

La municipalité de Low sollicite des candidatures pour pourvoir le poste d'ouvrier d'entretien des routes.

#### RESPONSABILITÉS :

- Exécuter les plans préparés par l'inspecteur municipal ou le contremaître
- Effectuer la maintenance générale et réparer les infrastructures routières (routes, ponceaux, conduites d'eau, etc.) et les autres infrastructures municipales
- Effectuer le déblaiement des routes municipales et des espaces publics de stationnement
- Étendre du sel ou du sable sur la chaussée
- Asphalter et niveler les routes
- Entretenir les fossés et en créer de nouveaux au besoin
- Opérer différents véhicules municipaux (niveleuse, pelle mécanique, camion tandem, etc.)
- Effectuer la maintenance et réparer les véhicules, la machinerie et les équipements au besoin
- Entretien du réseau d'aqueduc
- Tout travail connexe tel que spécifié par le superviseur

#### EXIGENCES:

- Doit détenir un diplôme secondaire ou avoir un an d'expérience ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente.

#### Autres exigences

- Permis de conduire classe 3
- Capacité à travailler en plein air avec des changements constants des conditions climatiques
- Pouvoir soulever des charges de 20 kg
- Être tolérant au bruit, aux vibrations et à la poussière
- Bonne forme physique

#### Compétences

- Capable de travailler seul et dans le cadre d'une équipe
- Haut niveau de service aux citoyens et bonnes compétences d'écoute
- Bon jugement et capacité de suivre les priorités et les plans de travail

**Salaire :** À déterminé selon expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, sous plis confidentiels, leur lettre de mise en candidature accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 26 juillet 2017 à 14 heures à l'adresse suivante :

**Bureau de la Directrice générale et secrétaire trésorière  
Municipalité de Low  
(Ouvrier d'entretien des routes)  
4A ch. D'Amour  
Low, QC JOX 2C0**

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.